

La Joux Verte

Haut Doubs - Verrières-de-Joux



Hameau de la Joux Verte (CCGP)



Une boucle entre prairies et belles forêts, ponctuée de fermes traditionnelles.

Le circuit part du village des Verrières-de-Joux, tout près de la frontière qui fait la séparation avec le village suisse des Verrières. Le lieu-dit la Joux Verte (la « joux » désignant une forêt de montagne) montre l'étroite relation entre la vie pastorale et l'activité forestière typique de ce territoire du Haut-Doubs. Ces forêts exposées au nord dans lesquelles sapins et épicéas dominent, seront appréciées par les randonneurs en période de canicule !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.2 km

Dénivelé positif : 275 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Pastoralisme et agriculture

Itinéraire

Départ : Église de Verrières-de-Joux

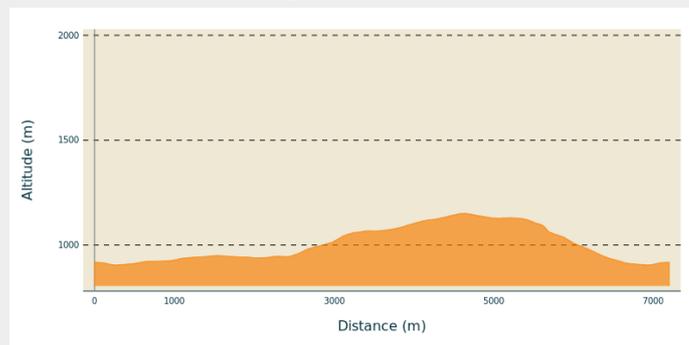
Arrivée : Église de Verrières-de-Joux

Balisage :  PR

Communes : 1. Verrières-de-Joux

2. La Cluse-et-Mijoux

Profil altimétrique



Altitude min 905 m Altitude max 1151 m

Ce circuit est *balisé en jaune et bleu*. Suivre le numéro 11.

1. Depuis le parking de l'église, l'itinéraire prend la rue du Château pour tourner à gauche dans la rue du Bourgeau et la suit pour monter à un croisement.
2. Le chemin part à droite à travers de grandes prairies jusqu'à la prochaine bifurcation.
3. Le circuit prend ensuite un chemin à gauche en direction de la **Grange de l'Argillat**, pour monter à travers le bois de la Côtière et accéder à un groupe de maisons isolées : **La Joux Verte**.
4. Arrivé à la route, celle-ci se prend à gauche sur 2 km pour monter à la Grange Mathey et redescendre au croisement **sous le Mont des Verrières**.
5. Un chemin carrossable descend alors à gauche pour rejoindre la forêt, et par une pente forte rejoint la rue du Bourgeau puis le point de départ.

Sur votre chemin...



Église des Verrières-de-Joux (A)

La Joux Verte (B)

Toutes les infos pratiques

 **niveau 2**

Recommandations

Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.

Tenir votre chien en laisse.

Respecter les clôtures et refermer les barrières.

Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Ne pas jeter de détritrus.

Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la gare de Pontarlier, prendre la N57 en direction de Neuchâtel/Lausanne. À la Cluse-et-Mijoux, suivre la direction de Verrières-de-Joux. Dans le village de Verrières-de-Joux, prendre à droite la rue du Château pour rejoindre l'église.

Parking conseillé

Parking de l'église, Verrières-de-Joux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Complexe de la Cluse-et-Mijoux

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Pontarlier

14bis Rue de la Gare, 25300 Pontarlier

pontarlier@destination-haut-doubs.com

Tel : +33 (0)3 81 46 48 33

<https://www.destination-haut-doubs.com>



Sur votre chemin...



Église des Verrières-de-Joux (A)

Les origines de l'église Saint-Sébastien remontent au XVIII^e siècle. L'église a été marquée par son époque : le retable du maître-autel, en bois sculpté et doré, a été réalisé aux Fourgs en 1756 par Maire-Sébille et Gaillard. Les mêmes artistes ont exécuté le couronnement du retable qui a été placé dans l'église le 21 octobre 1756. La chaire, en tilleul, comprend des sculptures remarquables.

Crédit photo : CCGP



La Joux Verte (B)

Le nom de la localité dérive du celtique « juris », qui désigne une forêt ou un bois de montagne. Des fermes traditionnelles sont situées au milieu de pâturages bordés de forêts exposées au nord dans lesquelles sapins et épicéas dominent.

Crédit photo : CCGP